

**Performance du marché**

Indices	Valeur	Performance	
		Quotidienne	Year-to-date
MASI	11 103,20	-0,03%	-2,30%
MADEX	9 011,74	-0,08%	-2,40%
Market Cap (Mrd MAD)		573,30	
Floating Cap (Mrd MAD)		129,65	
Ratio de Liquidité		3,51%	

**Volume par marché**

	Volume	%
	(MMAD)	
Marché central	19,82	100,00%
Marché de blocs	-	-
Marché global	19,82	100,00%

**Principales variations**

	Valeur	Cours	% Var
▲ IB MAROC		68,87	+8,46%
▲ CREDIT DU MAROC		584,00	+5,99%
▲ CIH		306,90	+4,37%
▼ STROC INDUSTRIE		24,00	-3,88%
▼ MED PAPER		21,31	-4,65%
▼ FENIE BROSSETTE		70,05	-5,97%

**Principaux volumes**

Valeurs	CMP	Qtés échangées	Volume (MMAD)	%
Marché central				
ATTIJARIWAFI BANK	443,18	13 293	5,89	29,73%
COSUMAR	173,00	20 020	3,46	17,48%
BMCE BANK	177,97	13 638	2,43	12,25%
LABEL VIE	2 120,00	905	1,92	9,68%

**Marché de bloc**

Aucune transaction

Directoire

Yacine BEKBACHY

Adil HANNANE

Intermédiation
Front Office

Hamza TAOUDI BENKIRANE

Yassine SONTI

Omar BENMAKHOULOUF

# Quotidien CDMC

**Commentaire du marché**

En dépit de la hausse accusée durant la séance, la Bourse des Valeurs de Casablanca ne parvient pas à se ressaisir pour terminer, in-extremis, la journée du lundi en territoire négatif;

Au final, la cote place le niveau de son indice général en-dessous du seuil des -2,25%;

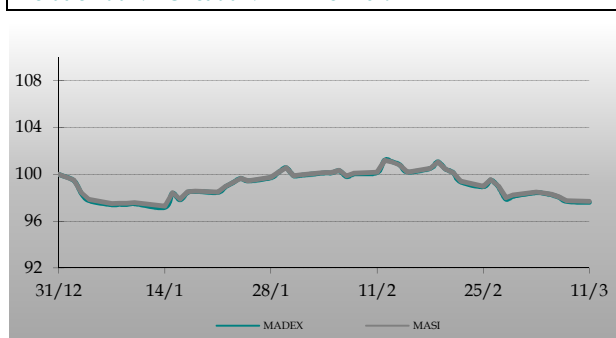
A la clôture, le MASI se replie de 0,03% alors que le MADEX s'affaisse de 0,08%. Dans ce sens, les variations YTD affichées par les deux principaux indices de la cote se trouvent, ainsi, ramenées à -2,30% et -2,40%, respectivement;

Dans la foulée, la capitalisation boursière se situe à 573,30 Mrds MAD en élargissement de 309 MMAD comparativement à la séance précédente, soit un gain de 0,05%;

Au chapitre des plus fortes hausses de la séance, nous notons le bon comportement du trio: IB MAROC (+8,46%), CREDIT DU MAROC (+5,99%) et CIH (+4,37%). Inversement, les titres STROC INDUSTRIE (-3,88%), MED PAPER (-4,65%) et FENIE BROSSETTE (-5,97%) terminent en bas de l'estrade;

Drainée exclusivement sur le marché central, la volumétrie globale totalise 19,82 MMAD en affaiblissement de 68% par rapport au vendredi;

Dans ce sens, le duo ATTIJARIWAFI BANK et COSUMAR concentre, à lui seul, 47,21% des échanges en terminant sur une perte de -0,19% pour la filiale d'Al Mada tandis qu'un cours fixe à 173 MAD pour le sucrier. Par ailleurs, les valeurs BMCE BANK et LABEL VIE raflent, ensemble, près de 22% des transactions de la journée et clôturent sur une performance négative de -0,59% pour la bancaire ainsi qu'un cours stable à 2 120 MAD pour le distributeur.

**Evolution du MASI et du MADEX en 2019**

**Infos du jour\***

Un total de 12,3 millions de touristes ont visité le Maroc l'année dernière, en progression de 8,3% par rapport à 2017 (+14% pour les touristes étrangers et +2% pour les Marocains résidant à l'étranger), selon l'Observatoire du tourisme. Les principaux marchés émetteurs ont affiché une hausse en termes d'arrivées en 2018, en particulier, l'Italie et l'Allemagne (+15% et +10% respectivement), suivis de la France et l'Espagne (+8% et +6% respectivement), précise l'observatoire dans une note sur les statistiques du tourisme au Maroc pour décembre 2018. Ladite note fait également état d'une évolution des nuitées totales réalisées dans les établissements d'hébergement touristique classés de 8,4% durant l'année écoulée (+12% pour les touristes non-résidents et +1% pour les résidents), notant que les deux pôles touristiques Marrakech et Agadir ont généré à eux seuls 60% des nuitées totales à fin décembre 2018.

Le 19 octobre 2018, la Cour internationale d'arbitrage de la Chambre internationale de Paris (CCI) a rendu à la suite d'une instance arbitrale intentée par Delattre Levivier Maroc à l'encontre d'une multinationale, une sentence finale prévoyant le versement de 74 MDH en faveur de DLM. En effet, DLM avait sollicité cet arbitrage international le 5 septembre 2016 suite à des différends l'opposant à une multinationale dans le cadre de l'exécution d'un contrat de sous-traitance au Maroc. Cette décision de la Cour vient lever le risque relatif à cette demande d'arbitrage qui pesait jusque-là sur le Groupe et permet une amélioration substantielle de sa trésorerie. Par ailleurs, la réserve comptable formulée par les commissaires aux comptes, toujours par rapport à cet arbitrage sera levée à la clôture de 2018, même si cette sentence aura des conséquences importantes sur les résultats 2018, aggravées par les impacts de la trésorerie induites par ce dossier au second semestre.